



Service des relations du travail
CSN Recherche

La négociation et l'application de la norme ISO 26000

Nathalie Guay
Conseillère syndicale, CSN

L'action syndicale sans frontières
Colloque international du CRIMT, 24 septembre 2010, Montréal

Présentation

- ▶ La RSE contemporaine
- ▶ ISO 26000 : définition et fonctionnement
- ▶ L'OIT et ISO 26000
- ▶ Les syndicats et ISO 26000
- ▶ Utilisation syndicale
- ▶ Perspectives

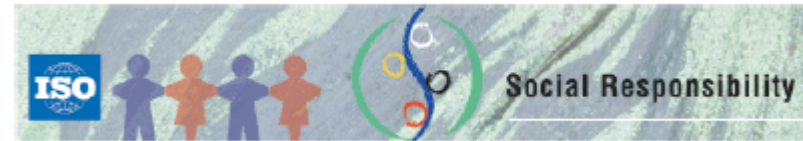
La RSE contemporaine

- ▶ De la contestation au marketing, à une réelle mise en application?
- ▶ Multiplication des acteurs et initiatives
 - ▶ Densification et extension des contenus
- ▶ Initiatives
 - ▶ Volontaires
 - ▶ Non contraignantes
 - ▶ À la carte
 - ▶ Portée variable
- ▶ Des chiens de garde apparaissent
 - ▶ Audits, certifications
 - ▶ Appropriation par les OSC
- ▶ Un marché de la responsabilité

Typologie

- ▶ Initiatives volontaires privées Sur le résultat final
 - ▶ Codes de conduite, politiques de DD, rapports de responsabilité sociale, PAR, etc.
- ▶ Certifications multipartites
 - ▶ *Social Accountability International* (SAI8000)
- ▶ Initiatives intergouvernementales
 - ▶ Lignes directrices de l'OCDE
- ▶ Normes multipartites privées
 - ▶ ISO 26000
- ▶ Normes institutionnelles (sectorielles, nationales, etc.)
 - ▶ Stratégie canadienne

ISO 26000



RSO: « responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités (i.e. produits, services et processus) sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement éthique et transparent qui :

- ▶ **contribue au développement durable**, à la santé et au bien-être de la société;
- ▶ prend en compte les attentes des parties prenantes;
- ▶ respecte les lois en vigueur et qui est en accord avec les normes internationales de comportement;
- ▶ est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations (soit dans les activités de l'organisation et au sein de sa sphère d'influence) ».

ISO 26000

- ▶ Lignes directrices sur la responsabilité sociétale des organisations
 - ▶ Pas de certification
- ▶ Contenu normatif
- ▶ De A à Z
- ▶ Incertitude quant aux impacts
 - ▶ Enthousiasme, intérêt
 - ▶ Paranoïa, inquiétudes
 - ▶ Scepticisme, indifférence
- ▶ Compromis

ISO 26000

- ▶ Sept questions centrales
 - ▶ Gouvernance de l'organisation
 - ▶ Droits de l'Homme
 - ▶ Relations et conditions de travail
 - ▶ Environnement
 - ▶ Bonnes pratiques des affaires
 - ▶ Questions relatives aux consommateurs
 - ▶ Engagement sociétal

ISO 26000 - Fonctionnement

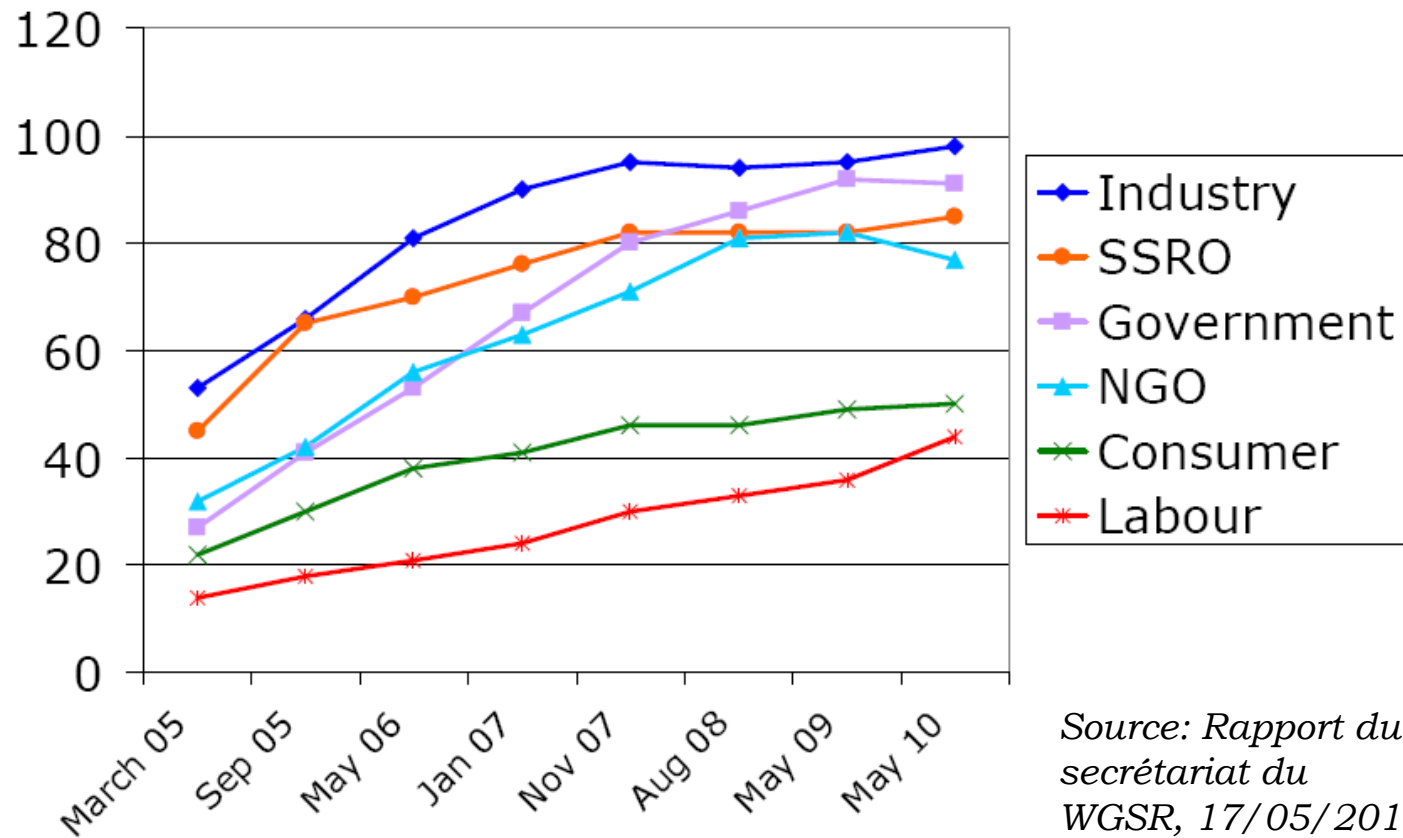
- ▶ **Fonctionnement général**
 - ▶ Multipartisme participatif... et relatif
 - ▶ Recherche de consensus
- ▶ **Niveau national**
 - ▶ Vote et commentaire
 - ▶ Alliances entre des gouvernements
 - ▶ Cohésion variable au sein des pays
- ▶ **Rencontres internationales (WGSR)**
 - ▶ Élaboration et modification au texte par les experts
 - ▶ 8 rencontres depuis 2005
 - ▶ Skype

ISO 26000 - Fonctionnement

- ▶ 450 experts potentiels
 - ▶ 6 groupes de parties prenantes
 - ▶ 99 pays
 - ▶ 42 organisations internationales
 - ▶ 63 % d'hommes
 - ▶ 69 % de pays en développement
- ▶ Les groupes de parties prenantes
 - ▶ Alliances entre des groupes ou des personnes
 - ▶ Cohésion variable au sein des groupes
- ▶ Plusieurs autres comités : traduction, communication, rédaction, secrétariat, etc.

ISO 26000 - parties prenantes

- ▶ Représentation inégale des acteurs dans le processus



L'OIT et ISO 26000

- ▶ **Entente particulière**
 - ▶ Tout ce qui concerne le champ d'action de l'OIT
 - ▶ Référence aux conventions
- ▶ **Sur le résultat final**
 - ▶ Constate le respect de l'entente particulière, et l'absence de conflit avec le champ de l'OIT
 - ▶ Besoin de mesures pour l'application de la norme
 - ▶ Honorer l'entente pour la suite des choses

Les syndicats et ISO 26000

- ▶ **A priori, plus ou moins favorable**
 - ▶ Illégitimité d'une organisation privée (ISO) dans le domaine des droits et des lois
 - ▶ Affirmer le rôle des processus démocratiques et représentatifs
- ▶ **Sur le résultat final (CSI)**
 - ▶ Meilleure compréhension de la RSO
 - ▶ Cohérence avec les normes de l'OIT
 - ▶ Faiblesses du processus multipartite
 - ▶ Rôle de l'OIT pour la suite des choses

Les syndicats et ISO 26000

L'union fait la force!

- ▶ Cohésion forte au sein du groupe
- ▶ Stratégies et communication
- ▶ Présence importante de la CSI



Utilisation syndicale

- ▶ Défi d'appropriation
- ▶ Comprendre et expliquer le rôle des syndicats
- ▶ Empêcher la dilution des concepts et informer
- ▶ Transformer les pratiques
 - ▶ Faire de la pression à l'externe
 - ▶ Faire de la pression à l'interne
 - ▶ Participer en tant que partie prenante
- ▶ Dénoncer les abus

Utilisation syndicale

- ▶ Ce qu'il faut regarder
 - ▶ Présence de critères sociaux et autres dimensions
 - ▶ Processus de vérification
 - ▶ Transparence
 - ▶ Portée de l'exercice (chaîne d'approvisionnement)
 - ▶ Parties prenantes
 - ▶ Formations et information pour les employés

Perspectives

- ▶ Du tripartisme au multipartisme?
- ▶ Institutionnalisation...
 - ▶ De la *soft law*?
 - ▶ Des contenus dans les processus légaux?
- ▶ Le problème des sanctions
 - ▶ De l'autorégulation à l'autodiscipline?
 - ▶ Quel rôle pour les États?
- ▶ Manipulation de l'information
- ▶ Opportunités
 - ▶ Obtenir des prises pour l'action collective
 - ▶ L'action syndicale internationale